

## Plans d'initiatives pour le personnel : People Our Priority (POP)

Chers collaboratrices et collaborateurs,

Comme annoncé au début de la législature, le personnel de la Défense sera la priorité pour les quatre années à venir. En effet, nous estimons que davantage de moyens doivent lui être consacrés. Trop longtemps considéré comme une variable d'ajustement, avec pour conséquence la situation en personnel que nous connaissons, il est temps d'inverser la tendance.

Aujourd'hui, la recapitalisation du personnel est vitale pour assurer le futur de La Défense. Le moment est venu de vous informer des initiatives concrètes qui seront prises pour le personnel dans les mois à venir.

Tout d'abord, c'est une augmentation substantielle des recrutements. La Défense engagera 2 500 militaires sur base annuelle mais aussi du personnel civil avec l'ambition d'atteindre 15% du personnel. Cette première mesure permettra de diminuer la pression qui s'exerce sur l'ensemble du personnel du département et donner une perspective positive de développement.

Une révision salariale pour atteindre le niveau du marché est également au programme. L'objectif pour l'état-major est de disposer de textes finalisés avant cet été. Notre intention est que les premiers impacts de cette révision entrent en vigueur le plus rapidement possible et que tous les militaires dont le salaire doit être revu à la hausse, en ressentent les bienfaits dès le début. Cette révision salariale globale est un package dont l'aboutissement est prévu pour 2024.

Des précisions concernant trois dossiers initiés sous la législature précédente sont apportées. Premièrement les chèques repas, dont l'objectif est de rendre la mesure applicable à l'ensemble du personnel de la Défense. Leur montant s'élèvera à 6 euros. Ensuite vient l'augmentation des allocations lors des services intensifs, des permanences, des opérations et des gardes de nuit. Troisièmement l'allocation d'éloignement ne sera pas poussée en avant car, en l'état, la formule ne donne pas

*Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible*

l'assurance d'équité pour l'ensemble du personnel. Nous ne voulons pas continuer un dossier qui a peu de chance de succès.

De plus la fonction d'instructeur sera valorisée par la mise en place d'une allocation d'instructeur de 75 euros nets par mois. Dans le même ordre d'idée, une prime d'encouragement au moment de l'engagement sera allouée aux candidats qui s'engagent dans les métiers en pénurie.

La simplification des procédures de remboursement des frais de santé est indispensable pour que chacun puisse bénéficier d'un remboursement maximal de ses frais. Il n'est pas normal que des procédures deviennent des obstacles à l'accès aux droits acquis du personnel de la Défense.

Une attention particulière sera accordée au statut unique pour les services de renseignement (SGRS – Sûreté de l'État – OCAM) ainsi qu'au statut du personnel cyber en particulier. C'est une de nos priorités portée également par le gouvernement afin de pouvoir faire face aux menaces auxquelles notre pays est confronté dans ce domaine.

Le personnel de la Défense bénéficie de nombreux avantages via l'OCASC (benefits) . Ces avantages méritent toutefois un meilleur accès et une simplification de leur utilisation. D'autres avantages comme l'intervention dans un abonnement à un club sportif sont aussi dans les plans.

Ce plan d'initiatives et de valorisation - visant l'ensemble du personnel de la Défense - est quelque chose qui manquait à l'organisation.

À ces premières initiatives d'autres viendront concrétiser la déclaration politique et concerteront la formation, le bien-être au travail et les carrières. Nous travaillons à rendre la Défense beaucoup plus attractive.



Ludivine Dedonder  
Ministre de la Défense



Michel Hofman  
Amiral  
Aide de Camp du Roi  
Chef de la Défense